



## Le conseil de la recherche

Mis en place en mai 2011, le Conseil de la Recherche est principalement constitué de responsables pédagogiques de l'institution, de professeurs et d'enseignants-chercheurs engagés dans la recherche. Sous forme de temps de travail réunis par la directrice de la recherche (Anne de Fornel), il est chargé d'identifier les axes et les thématiques de recherche cohérents et propres à la personnalité de l'établissement (pointant notamment l'excellence dans les domaines de la musique ancienne et de la composition), de sélectionner au sein d'un comité de lecture les meilleurs travaux dignes d'être diffusés sur le site du CNSMD de Lyon, d'établir divers documents méthodologiques concernant la recherche mis à la disposition des étudiants. Depuis 2015, le Conseil de la recherche, ayant défini les grandes lignes de la recherche, s'est mué en Comité de rédaction de la revue électronique du CNSMD de Lyon, L'Atrium, mise en ligne en janvier 2016. La reformulation du Conseil de la recherche en 2020 a contribué à renforcer la pertinence avec la définition d'objectifs, notamment avec la création d'une politique éditoriale dans le pôle de « Diffusion des savoirs » et de soutiens financiers pour des projets de recherche en deuxième ou troisième cycle.